

PROGRAMME

Formation Risque Plomb

Lutte contre le saturnisme – Personnel Opérateur



- > **Durée**
07 heures (1 jour)
- > **Horaires**
De 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h00
- > **Public et prérequis**
Tous les personnels de
l'entreprise, amené à organiser
ou à intervenir sur tout
support contenant de la
peinture au plomb
- > **Effectif**
10 personnes maximum
- > **Validation**
Attestation de formation
aux risques plomb
- > **Compétences animateurs**
Formateurs qualifiés
- > **Moyens**
Salle de cours, plateforme
pédagogique plomb
- > **Handicap**
Nos formations peuvent être
adaptées aux personnes en
situation de handicap.
Contactez-nous pour plus de
renseignements.

Objectifs de la formation :

Le candidat devra être capable de :

- > Connaître le risque et la réglementation
- > Conduire une démarche de prévention du risque lié au plomb.
- > Savoir organiser un chantier, ou une intervention sur des matériaux, matériels contenant de la peinture au plomb.

Contenu de la formation :

Formation théorique

- > Accueil, présentation du programme de la Formation
- > Connaître les exigences du code de la santé publique, les obligations des propriétaires d'immeubles bâtis, la recherche des matériaux et produits contenant du plomb (CREP) ainsi que les limites de ces repérages.
- > Connaître les exigences de la réglementation relatif à l'interdiction du plomb et à la prévention du risque plomb, la protection des travailleurs, la surveillance médicale et à l'information des travailleurs, droit de retrait en cas de danger grave et imminent.
- > Les caractéristiques et propriétés du plomb
- > Les maladies et les effets du plomb sur la santé
- > Les produits et dispositifs susceptibles de contenir du plomb
- > Les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu

Formation pratique

Prescriptions minimales de formation en Pratique, sur plate-forme pédagogique :

- > Etre capable d'évaluer les risques quelle que soit la situation spécifique, les méthodes de réduction d'émission de poussières de plomb et les procédures de contrôle de l'empoussièrément, le suivi des expositions, les procédures de décontamination du personnel et des équipements.
- > Être capable de choisir, de savoir utiliser, assurer la maintenance et entretenir les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés.
- > Connaître les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection, et les durées de port en continu recommandées en tenant compte des critères externes ayant une influence sur le métabolisme (chaleur, humidité, pénibilité du travail...);
- > Être capable de définir les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets
- > Connaître les situations d'urgence et être capable d'identifier toute situation anormale, notamment accident ou intoxication

Evaluation, synthèse et bilan de stage

Identification document	Page 1/1
PLOMB-OPERATEUR-1J	
Mise à jour	JUIN 2021